

EDITION 2015

Dossier de Labellisation



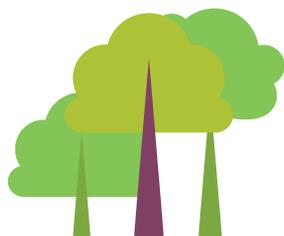
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Document mis à jour en février 2015

par l'équipe du bureau AD4 : Guillaume BAILEY, Bruno BESSIS, Marc CALORI, Florent CHAPPEL
Delphine GAUDART, Elise MARION

Ce document est une mise à jour du dossier utilisé jusqu'ici par les collectivités. Exactement les mêmes informations y sont demandées, avec une présentation et un ordre différents. En effet, pour simplifier le remplissage du dossier en ligne sur la plateforme LOAD, nous avons souhaité en 2015 harmoniser le dossier papier et la plate-forme virtuelle. Le dossier 2015 est donc quasiment calqué sur le dossier LOAD. Pour les collectivités qui ont déjà rempli le dossier en 2014 ou avant, cela ne change rien et elles pourront faire les mises à jour tout à fait normalement.



Sommaire

Introduction P.4

Partie A du dossier de labellisation **contexte et informations générales** P.8

- 1.1 / Les données de base à fournir P.8
- 1.2 / La présentation du projet P.8
- 1.3 / Les documents complémentaires à joindre P.16

Partie B du dossier de labellisation **les engagements EcoQuartier** P.18

- 3.1 / La déclinaison de la dimension « Démarche et processus » P.21
- 3.2 / La déclinaison de la dimension « Cadre de vie et usages » P.26
- 3.3 / La déclinaison de la dimension « Développement territorial » P.31
- 3.4 / La déclinaison de la dimension « Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques » P.36

L'expertise P.41

Après le label : l'évaluation de l'opération P.43



Introduction

Après la signature de la Charte, qui a permis à la collectivité d'entrer dans le Club Eco-Quartier, le présent document est l'outil clé de la démarche de labellisation. Il sera rempli par le référent local et la collectivité candidate sur une plateforme internet dédiée, la Librairie des Opérations d'Aménagement Durable, dite LOAD (load.application.developpement-durable.gouv.fr)

Le dossier doit être finalisé au moment de la candidature de la collectivité pour la démarche nationale EcoQuartier, qu'elle concerne l'étape 2 («Engagé dans la labellisation») ou l'étape 3 («Label National EcoQuartier»).

Une mise à jour est prévue entre l'étape 2 et l'étape 3.

Un accompagnement pour l'émergence des projets

La collectivité peut se faire accompagner par le correspondant ville durable de la DDT(M) ou de la DREAL (DRIEA/UTEA en Île de France, et DEAL pour les DOM) pour remplir le dossier de labellisation.

Le dossier de Labellisation

Le dossier de Labellisation se compose de deux parties :

- **Partie A** : cette partie est la compilation des données clés sur la collectivité et l'EcoQuartier.

- Cette partie est constituée des données « objectives » du territoire et de l'opération nécessaires à l'expertise « dans son contexte » de l'opération. Cette partie peut être remplie avec le soutien local du correspondant local ville durable, mais aussi d'autres organismes publics ou parapublics (ex : ADEME...).
- En complément de ces éléments, des informations permettant de préciser le projet seront obligatoirement remplies au début du processus, et remises à jour au fur et à mesure de l'avancée dans le processus de labellisation. Cette partie liste également les pièces complémentaires à annexer au dossier, en particulier les deux textes à rédiger par la collectivité : la présentation de l'EcoQuartier d'une part, l'exercice prospectif «24h dans la vie d'un EcoQuartier en 2030» d'autre part.

- **Partie B** : cette partie se compose des réponses opérationnelles de la collectivité pour chacun des 20 engagements de la Charte.

*TRIPLE EXPERTISE
DES OBJECTIFS*

*TRIPLE EXPERTISE
DES RESULTATS
ET
MOYENS MIS EN
OEUVRE*

ETAPE 1

Signature de la
charte

ETAPE 2

Engagé dans la
labellisation

ETAPE 3

Label National
EcoQuartier

Étape n°1 : Signature de la Charte des EcoQuartiers

Afin d'encourager les collectivités françaises à s'engager dans la démarche, une « **Charte des EcoQuartiers** » a été imaginée en tant que première étape du processus de Labellisation.

A travers la Charte, la collectivité signataire montrera son engagement et sa motivation pour la démarche, même si ses projets d'opérations urbaines sont encore à un stade très amont.

La Charte comprend 20 engagements que toute collectivité signataire s'engage à respecter pour ses projets d'EcoQuartiers. A titre d'exemple, l'engagement n°7 est rédigé de la façon suivante : « Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité ».

La Charte sera signée par la commune (ou l'Établissement public de coopération intercommunale - EPCI le cas échéant) après délibération du Conseil municipal ou de tout autre organe compétent en matière d'urbanisme sur le territoire.

La collectivité signe une seule fois la charte pour tous ses EcoQuartiers. Les différents projets candidats seront ensuite enregistrés selon des modalités propres à la collectivité (note technique, passage en Conseil Municipal) afin d'être annexés à la Charte.

Accompagnement de l'étape 1 à l'étape 2

Après la signature de la « Charte des EcoQuartiers », les collectivités peuvent bénéficier de l'accompagnement technique et méthodologique du correspondant ville durable pour remplir le dossier.

Étape n°2 : Engagé dans la labellisation

Une fois que le projet d'opération urbaine est défini, c'est-à-dire que la collectivité a décidé des principales orientations du projet et a arrêté la programmation définitive, elle peut soumettre son dossier pour qu'il soit reconnu « Engagé dans la labellisation »

Cette étape permet de récompenser des EcoQuartiers dont le dossier affiche des objectifs ambitieux et réalistes et dont le chantier a débuté.

Le dossier est expertisé par un trio d'experts (un expert territorial, un expert interne au ministère et un expert externe au ministère) dont au moins un doit effectuer une visite sur le terrain.

Le diplôme « Engagé dans la labellisation » est proposé par une Commission Régionale EcoQuartier qui passe en revue tous les projets candidats dans sa région. Cette proposi-



tion fait l'objet d'une validation par la Commission Nationale EcoQuartier. L'obtention du diplôme «Engagé dans la labellisation» donne à l'ÉcoQuartier le droit d'utiliser le logo «Engagé dans la labellisation», mais pas celui du Label.

Le correspondant ville durable (DDT(M), DREAL, DRIEA/UTEA, DEAL) reste disponible auprès de la collectivité pour améliorer son dossier y compris en cas d'ajournement, et en vue d'une nouvelle candidature

Étape n°3 : Obtention du Label

Les EcoQuartiers livrés (ou, pour le cas d'opérations d'importance, dont l'une des tranches est livrée) peuvent prétendre au Label National EcoQuartier.

Accompagnement de l'étape 2 à l'étape 3

Après obtention du diplôme «Engagé dans la Labellisation», les collectivités qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement assuré par le correspondant ville durable qui va conseiller la collectivité dans la mise à jour et/ou l'amélioration de son dossier.

Le dossier à remplir pour cette étape est le même que celui utilisé dans l'étape 2. Cependant, la collectivité est à ce stade jugée non plus sur les objectifs affichés, mais sur les résultats et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre. Le dossier est analysé via une triple expertise (même format qu'à l'étape 2) comprenant une visite terrain.

Le Label National EcoQuartier est proposé par une Commission Régionale EcoQuartier qui passe en revue tous les projets candidats dans sa région.

Cette proposition fait l'objet d'une validation par la Commission Nationale EcoQuartier. Si l'EcoQuartier obtient le Label, il est alors autorisé à utiliser le logo « **Label National Eco-Quartier** ». Une fois le Label obtenu, il ne pourra plus être retiré à l'EcoQuartier. En revanche, il sera millésimé (et donc lié à l'année d'obtention).

Après l'obtention du Label National EcoQuartier, la collectivité s'engage à évaluer les performances réelles de son EcoQuartier via une méthode nationale d'évaluation mise à disposition par le ministère.



Partie A du dossier de labellisation

Description du territoire et du projet

1.1. Les données de base à fournir par la collectivité

Le dossier de labellisation doit contenir des informations sur :

- l'identification de la collectivité (nom, code INSEE, ...);
- les documents de cadrage et de planification de la collectivité.

Ces éléments pourront être fournis par le référent local des services de l'Etat



La collectivité, via son porteur de projet, est tenue de fournir des informations sur :

- l'identification de l'EcoQuartier et de l'équipe;
- le portage du projet;
- les chiffres clés de l'EcoQuartier (données projetées sur le nombre d'habitants, de logements...) complétés de données plus précises et plus détaillées, sur la collectivité et sur le programme de l'EcoQuartier.

Tous ces éléments doivent fournir aux experts un niveau d'information plus poussé.

1.2. Présentation du Projet

La structure porteuse est également tenue à la rédaction de deux textes de présentation de son projet :

- Le premier est une présentation libre de l'EcoQuartier, à rédiger en 2 pages maximum et offrant à la ville toute la latitude pour raconter l'histoire de son EcoQuartier, décrire ses caractéristiques, expliquer ses choix, mettre en avant ses points forts, détailler les grandes étapes de sa construction.
- Le second, plus prospectif (24H de la vie d'un EcoQuartier) est un exercice de projection présentant en une page la journée type d'un habitant de l'EcoQuartier à horizon 2030 (cf p.16 de ce dossier)

A. L'OPERATION ET SA DESCRIPTION SUCCINCTE

Question	Type de réponse
Quel est le nom de l'EcoQuartier pour lequel vous vous portez candidat	Texte libre
Présentez-nous votre EcoQuartier	Texte libre de 2 pages maximum Evoquer les enjeux du projet, son origine, l'histoire de l'EcoQuartier, le choix du site, les raisons pour lesquelles il peut être considéré EcoQuartier...

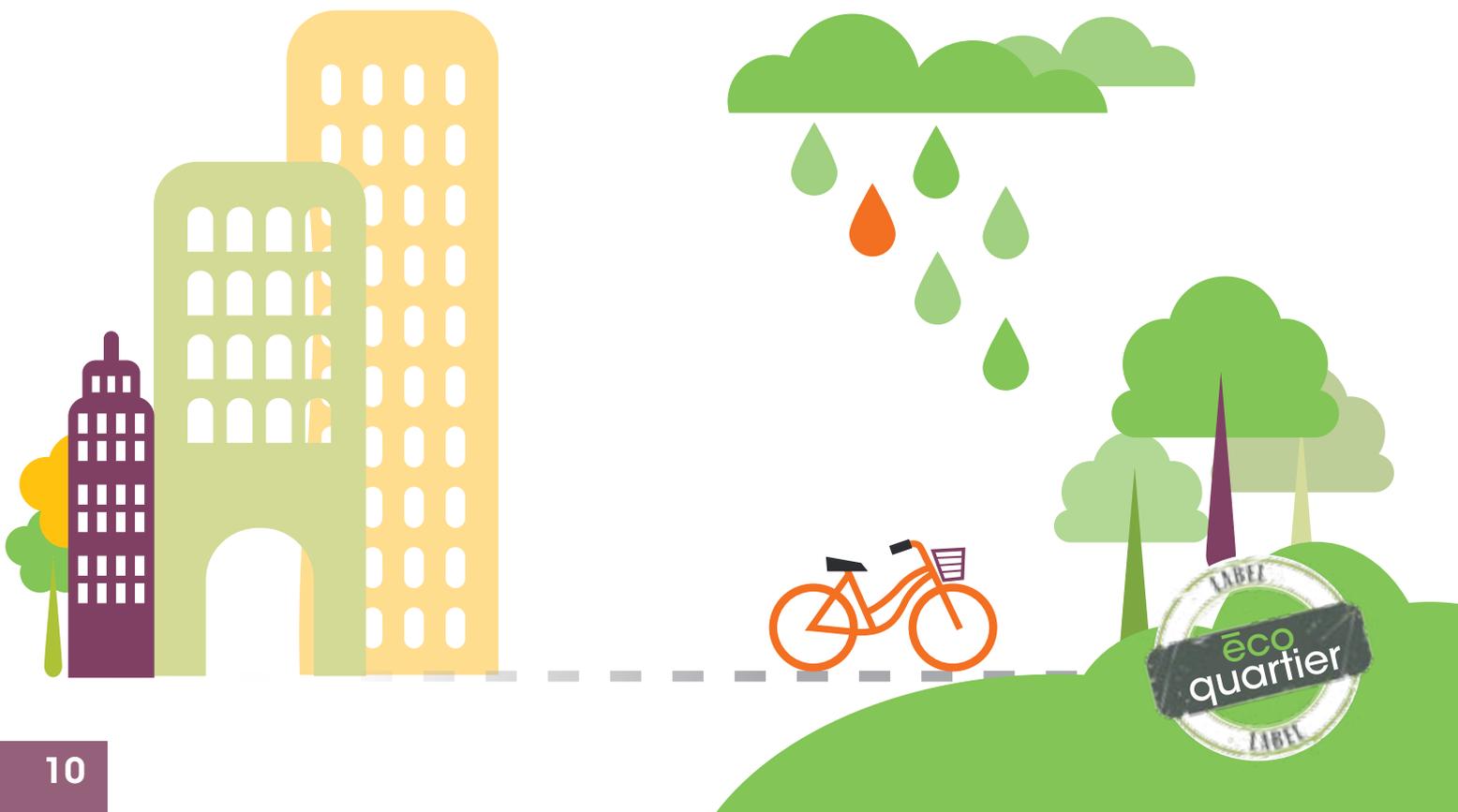
B. SITUATION DE L'OPERATION

Question	Type de réponse
Région	Choix
Dans quel département se trouve la collectivité ?	Choix
Quel est le nom de la collectivité?	Texte libre
L'opération est-elle à cheval sur plusieurs communes ?	Texte libre Dans l'affirmative, préciser dans «commune» la commune la plus importante (en population ou superficie de l'opération) et préciser ici le nom des autres communes concernées par l'opération
Contexte de l'opération dans la commune	QCM : <input type="checkbox"/> Centre ville <input type="checkbox"/> Faubourg <input type="checkbox"/> Quartier résidentiel <input type="checkbox"/> Zone commerciale <input type="checkbox"/> Zone activités <input type="checkbox"/> Autres



C. LE SITE

	Question	Type de réponse
Site	Quelles sont les caractéristiques initiales du site ?	préciser : - terrain agricole - site militaire - friche industrielle - quartier d'habitat social - etc
	Quelle stratégie foncière a été mise en place pour ce projet ? Quel est le % de foncier déjà acquis par la collectivité au moment du lancement du projet ?	Texte libre + pourcentage
	Quelle est l'adresse de l'EcoQuartier, où se situe-t-il ?	Texte libre
Contexte du site	La collectivité fait-elle partie d'une inter-communalité ? Si oui, de quel type d'EPCI s'agit-il ?	Liste déroulante : - Communauté de communes - Communauté d'agglomération - Communauté urbaine
	Quel est le nom de cet EPCI ?	Texte libre



Question	Type de réponse
<p>Quels sont les éléments de cadrage et de planification valables sur le territoire de la collectivité (+commentaires)</p>	<p>QCM</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Loi Littoral <input type="checkbox"/> Loi Montagne <input type="checkbox"/> DTA/DTADD <input type="checkbox"/> SCoT <input type="checkbox"/> PLU/POS <input type="checkbox"/> Carte communale <input type="checkbox"/> PPR <input type="checkbox"/> PDU <input type="checkbox"/> PLH <input type="checkbox"/> PCET <input type="checkbox"/> SRCAE <input type="checkbox"/> Aucun
<p>Le périmètre opérationnel de l'EcoQuartier est-il soumis à des orientations d'aménagement ? Si oui, précisez lesquelles</p>	<p>Texte libre</p>
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il inclus dans un périmètre de protection ou dans une zone à enjeux en termes de patrimoine ? Si oui, précisez lesquels (+ commentaires)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Périmètre de protection autour des Monuments Historiques <input type="checkbox"/> Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) <input type="checkbox"/> Zone de protection du patrimoine architectural et paysager (ZPPAUP) / Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) <input type="checkbox"/> Autres
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il inclus dans un périmètre de protection ou dans une zone à enjeux naturels et paysagers ? Si oui, précisez lesquels (+ commentaires)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Périmètre de protection autour des Monuments Historiques <input type="checkbox"/> Zone naturelle d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) <input type="checkbox"/> NATURA 2000 <input type="checkbox"/> Espace boisé classé (EBC) <input type="checkbox"/> Espace Naturel Sensible (ENS) <input type="checkbox"/> Autres
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il inclus dans un périmètre faisant l'objet de conventions particulières ? Si oui, précisez lesquelles</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Périmètre Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) <input type="checkbox"/> Convention Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) <input type="checkbox"/> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) <input type="checkbox"/> Zone Franche Urbaine (ZFU) <input type="checkbox"/> Autres
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il soumis à des servitudes particulières ? Si oui, précisez lesquelles</p>	<p>Texte libre</p>



D. L'OPÉRATION

	Question	Type de réponse
Caractéristiques	Quel est le type de projet ?	QCM : <input type="checkbox"/> Renouvellement urbain / réhabilitation de l'existant <input type="checkbox"/> Reconversion de friches urbaines <input type="checkbox"/> Actions sur le bâti existant <input type="checkbox"/> Extension urbaine
	Vocation de l'opération	Choix de la vocation principale (habitat, mixte, ...)
	Quelle est la superficie de l'EcoQuartier? Surface non bâtie publique	Nb ha
	Quel est le nombre d'habitants prévu ?	Chiffre
	Quel est le nombre de logements dans l'EcoQuartier ?	Chiffre
	Quelle est la surface de plancher des logements ?	Nombre m2
Programme de l'opération	Quel est le nombre de logements sociaux dans l'EcoQuartier?	Chiffre
	Détails du programme : Quelle est la surface de plancher totale de l'EcoQuartier?	Nombre m2
	Quelle est la superficie des espaces verts?	Nombre m2
	Détails sur les logements (statuts d'occupation, typologie...)	Texte Libre
	Données sur le programme à vocation économique, ainsi que le programme des équipements publics, voire des espaces publics	Texte libre
	Quelle est la surface de plancher des équipements publics ?	Nombre m2
	Quelle est la surface de plancher des commerces?	Nombre m2
	Quelle est la surface de plancher des commerces?	Nombre m2
Quelle est la surface des bureaux et autres activités (y compris industries)	Nombre m2	



	Question	Type de réponse
Développement durable	Quelle(s) stratégie(s) de développement durable existe(nt) au niveau de la collectivité porteuse de l'EcoQuartier (+ commentaires)	QCM : <input type="checkbox"/> Documents Généraux de pré-conisation en matière de DD <input type="checkbox"/> Agenda 21 <input type="checkbox"/> Chartes <input type="checkbox"/> Référentiels <input type="checkbox"/> Aucune
	Si vous le souhaitez, précisez le contenu de la stratégie de développement durable	Texte libre
Montage	Quel est le type de procédure choisie (+ commentaires)	QCM : <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> Permis d'aménager <input type="checkbox"/> Permis de construire groupé <input type="checkbox"/> Autre
	Études préalables	Texte libre
	Concertation	Texte libre
	L'EcoQuartier est-il porté par la commune ou l'EPCI?	QCM: <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> EPCI
Acteurs	Quelle est la structure juridique porteuse du projet, si vous en avez	QCM: <input type="checkbox"/> En régie communale <input type="checkbox"/> Déléguée à une SEM <input type="checkbox"/> SPLA <input type="checkbox"/> Aménageur privé <input type="checkbox"/> Autre
	Précisez la composition de l'équipe projet, si elle est déjà mise en place : (nom + adresse mail)	QCM : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage urbaine <input type="checkbox"/> Assistance à maîtrise d'ouvrage <input type="checkbox"/> Équipe de maîtrise d'œuvre <input type="checkbox"/> Bureaux d'études techniques ou spécialisés en développement durable <input type="checkbox"/> Partenaires <input type="checkbox"/> Autres
	Quels sont les organismes associés au projet ? (nom + adresse mail)	QCM : <input type="checkbox"/> Établissement public foncier <input type="checkbox"/> Aménageur <input type="checkbox"/> Organisme(s) de construction
	Avec quels partenaires locaux travaillez-vous ? (nom + adresse mail)	QCM : <input type="checkbox"/> Agence d'urbanisme <input type="checkbox"/> Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) <input type="checkbox"/> Parc Naturel Régional (voire National) <input type="checkbox"/> Autres
	Avec quels acteurs locaux de l'Etat travaillez-vous ? (nom + adresse mail)	QCM : <input type="checkbox"/> Correspondant local DREAL <input type="checkbox"/> Correspondant local DDTM <input type="checkbox"/> Correspondant local ADEME <input type="checkbox"/> Correspondant local ANAH <input type="checkbox"/> Correspondant local ANRU <input type="checkbox"/> Correspondant local CDC <input type="checkbox"/> Autres



	Question	Type de réponse
	Opération marquante ou remarquable au sein de l'opération (bâtiment, espace public, ...)	Texte libre
Calendrier	Quelle est la date d'engagement de l'Eco-Quartier?	Date
	Quelle est la date d'achèvement de l'Eco-Quartier ? (prévue ou effective)	Date
Éléments complémentaires	Y-a-t-il des éléments complémentaires que vous voulez rajouter sur les coûts (éléments complémentaires)	Texte libre
	Voulez-vous rajouter des détails sur les modalités de gestion du futur quartier et/ou démarches d'évaluation en cours/pré-vues	Texte libre
	Quelles sont les coordonnées du (des) chefs(s) de projet ? (nom +adresse mail)	Texte libre



E. LES DONNÉES CHIFFRÉES COMPLÉMENTAIRES (QUI SERONT UTILES AUX EXPERTS)

Question	Type de réponse	Source
Quelle est la superficie de l'EcoQuartier sur des espaces naturels et agricoles (données Corinne Land Cover ou Mode d'Occupation du Sol en Ile-de-France) ?	Chiffre en ha	Porteur de projet
Quelle est la surface imperméabilisée de l'EcoQuartier ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface végétalisée (toitures incluses) ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface des espaces publics (hors espaces verts) ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface des espaces non bâtis ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface des espaces bâtis ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher des bureaux ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher d'autres activités que services, commerces, bureaux et logements ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher existante réhabilitée ou reconvertie ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quel est le coût total d'investissement de l'opération ?	Coût en € HT	Porteur de projet
Quel est le montant de la dépense d'investissement à la charge de la collectivité ?	Coût en € HT	Porteur de projet
Quel est le nombre de places de stationnement privé ?	Nombre	Porteur de projet
Quelle est la consommation de chaleur annuelle totale de l'EcoQuartier ?	Chiffre en tep	Porteur de projet
Quelle est la production de chaleur annuelle à partir d'EnR installées dans l'EcoQuartier ?	Chiffre en tep	Porteur de projet
Quelle est la consommation d'électricité annuelle totale de l'EcoQuartier ?	Chiffre en kWh	Porteur de projet
Quelle est la production d'électricité annuelle à partir d'EnR installées dans l'EcoQuartier ?	Chiffre en kWh	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements situés à moins de 500 mètres d'un arrêt de transports en commun ?	Nombre	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements connectés à l'internet avec un débit supérieur ou égal à 30 Mb/s ?	Nombre	Porteur de projet
Quel est le nombre d'équivalents logements connectés à l'internet avec un débit supérieur ou égal à 30 Mb/s ?	Nombre	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements situés à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire ?	Nombre	Porteur de projet

1.3. Les documents complémentaires à joindre

Cette liste indique les documents que la collectivité doit impérativement joindre au dossier de labellisation. Composée en particulier de documents graphiques, photographies, de la présentation du projet et de l'exercice de projection, cette liste pourra être complétée par tout document jugé nécessaire par la collectivité.

F. ONGLET PHOTOS

La collectivité peut fournir des documents qui doivent aider à l'analyse de son dossier par les experts : plan masse, croquis d'ambiance, photos, planning...

Dans l'onglet photos :

- Joindre un croquis d'ambiance / perspectives (un ou deux minimum) (fichiers JPG)
- Ajouter trois à cinq photos du site avant le début des travaux (fichiers JPG)
- Ajouter trois à cinq photos de l'EcoQuartier et de son site (dont une vue aérienne si possible), prises au cours du dernier semestre et en haute définition et/ou des perspectives d'architecte ou de paysagiste le cas échéant (fichiers JPG)

Vous devez ajouter des photos pour lesquelles vous disposez d'un droit d'usage, et préciser les éventuels crédits.

La taille des photos et autres documents graphiques ne doit pas excéder 5M

G. ONGLET DOCUMENTS

La collectivité peut fournir des documents qui doivent aider à l'analyse de son dossier par les experts : plan masse, croquis d'ambiance, photos, planning...

- Joindre le fichier contenant le plan masse inséré dans le contexte urbain (photo aérienne ou cadastre) avec le nord et l'échelle (fichier JPG ou PDF)
- Joindre le phasage prévisionnel de l'EcoQuartier (fichiers PDF ou tableau Open Office / MS Office)
- Joindre le bilan financier de l'EcoQuartier (ou éventuellement le bilan prévisionnel) (fichiers PDF ou tableau Open Office / MS Office)
- Joindre le texte de présentation de l'EcoQuartier
- Joindre le texte «24H dans la vie d'un EcoQuartier en 2030»
- Joindre tout autre document ou photo que vous jugez utile

Vous devez ajouter des photos pour lesquelles vous disposez d'un droit d'usage, et préciser les éventuels crédits.

La taille des photos et autres documents graphiques ne doit pas excéder 5M



ZOOM SUR ...

Présentation de l'EcoQuartier (2p)

«Présentez nous votre EcoQuartier, son histoire, ses caractéristiques, expliquez les choix qui ont été faits, mettez en avant ses points forts, détaillez les différentes étapes de sa construction»

« 24H de la vie d'un EcoQuartier » (1p)

Un EcoQuartier est d'abord un projet de vie. Au delà d'un panier d'équipements, il s'agit pour l'équipe d'imaginer un espace propice à l'émergence de nouveaux comportements ; un EcoQuartier doit en effet être vecteur de principes et de valeurs reconnus et portés par les habitants : le « vivre ensemble », les mixités sociale, fonctionnelle et intergénérationnelle, la nature en ville, la nouvelle place de la voiture...

Pour un élu, pour une équipe, il s'agit donc de promouvoir une nouvelle vision de la vie sur le territoire. Le discours autour du projet pour attirer des nouveaux habitants ou faire adhérer les riverains à de nouvelles pratiques ne peut se cantonner au discours technique.

C'est pour cela, que dans le cadre du dossier de labellisation, il est demandé aux équipes de faire cet exercice de projection :

« Racontez-nous comment vous imaginez une journée classique d'un habitant du quartier en 2030 (sur une page), dans un texte intitulé « 24 heures dans la vie d'un habitant de mon EcoQuartier en 2030 ».



Partie B du dossier de labellisation

Les engagements EcoQuartier

La Partie des 20 Engagements (B) du dossier de Labellisation, plus analytique, est la partie la plus longue du dossier, et celle pour laquelle la collectivité devra répondre à **des questions précises pour chacun des vingt engagements de la Charte**.

Chaque engagement se décline de la manière suivante :

I. Une partie à remplir par la collectivité, qui se présente comme suit :

- A chaque engagement se rattachent des **notions clés** (de 2 à 4).
- A chaque notion clé se rattachent des **questions ouvertes**, auxquelles la collectivité doit répondre de manière synthétique, étayée et illustrée.

II. Une partie qui n'est pas à la charge de la collectivité, et qui se propose à titre indicatif aux experts. Elle se présente comme suit :

- Des **indicateurs chiffrés DE SUIVI**, qui se calculent **automatiquement (fichier de calcul à disposition des experts et correspondants ville durable)** en fonction des données quantitatives renseignées dans la Partie A du dossier.
- Des **critères d'expertise**, notés sur une échelle de 1 à 3 **par les experts** en charge du dossier, après lecture des réponses données aux questions ouvertes et suite à la visite de terrain ou aux échanges avec les membres du projet.

Les indicateurs proposés cherchent à informer et non à évaluer. En effet, l'expert garde toute sa liberté sur son expertise qui prend en compte la qualité des réponses ouvertes, le contexte et les indicateurs.

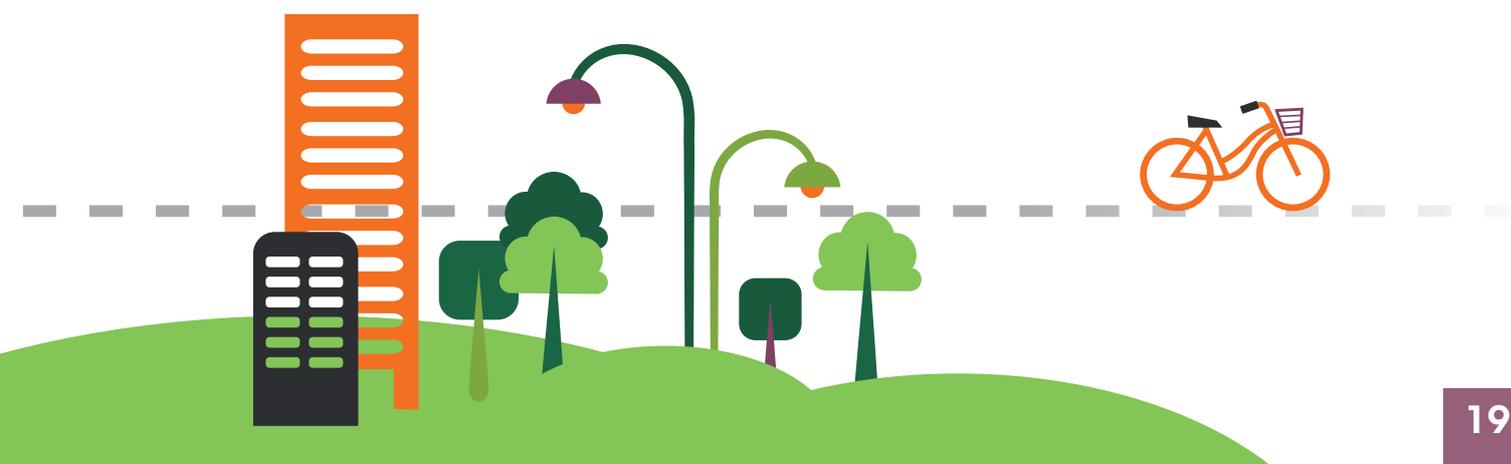
Expertise vs Evaluation

- Les indicateurs proposés dans ce dossier sont des indicateurs d'expertise. Ces indicateurs, revus courant 2015, ont vocation à devenir un socle d'indicateurs (et critères) de suivi.
- Il ne faut donc pas les confondre avec les indicateurs de l'évaluation (indicateurs de résultat, d'impact), que le ministère est actuellement en train de définir dans sa méthode nationale d'évaluation qui fera l'objet d'une autre publication.

Les résultats de l'évaluation auront vocation à alimenter un observatoire de la ville durable.

Les 20 engagements de la Charte des EcoQuartiers

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	8	Assurer un cadre de vie sain et sûr	13	Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	9	Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	14	Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	15	Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



Exemple de fiche proposée par engagement

7. Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : MIXITÉ

- 1) Comment votre programmation de logement permet-elle une diversité dans les profils des habitants aux différentes échelles de la ville (quartier, îlot, immeuble) ?
- 2) Les prix des logements et leur localisation sont-ils adaptés aux capacités financières des profils des ménages ?

NOTION 2 : INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

- 1) Comment la qualité des espaces extérieurs et des logements permet-elle de concilier intimité et bien-vivre ensemble ?
- 2) Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales dans l'EcoQuartier (espaces mutualisés, équipements accessibles et répondant aux besoins de tous...)?

NOTION 3 : SOLIDARITÉ

- 1) Comment le handicap et le vieillissement ont-ils été pris en compte de manière non discriminante dans le projet ?
- 2) Comment votre projet a-t-il permis la création de nouvelles dynamiques collectives (association, animation locale, nouveaux habitants, insertion...)?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE MIXITÉ SOCIALE

« % DE LOGEMENTS SOCIAUX »

$$\frac{\text{Nombre de logements locatifs sociaux dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé automatiquement à partir des données chiffrées fournies dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il des espaces ou des équipements mutualisés dans l'EcoQuartier ? (✓)
- Y a-t-il des structures d'hébergement pour public spécifique (jeunes travailleurs, SDF...) dans l'EcoQuartier ? (✓)
- Y a-t-il des équipements associatifs dans l'EcoQuartier ? (✓)

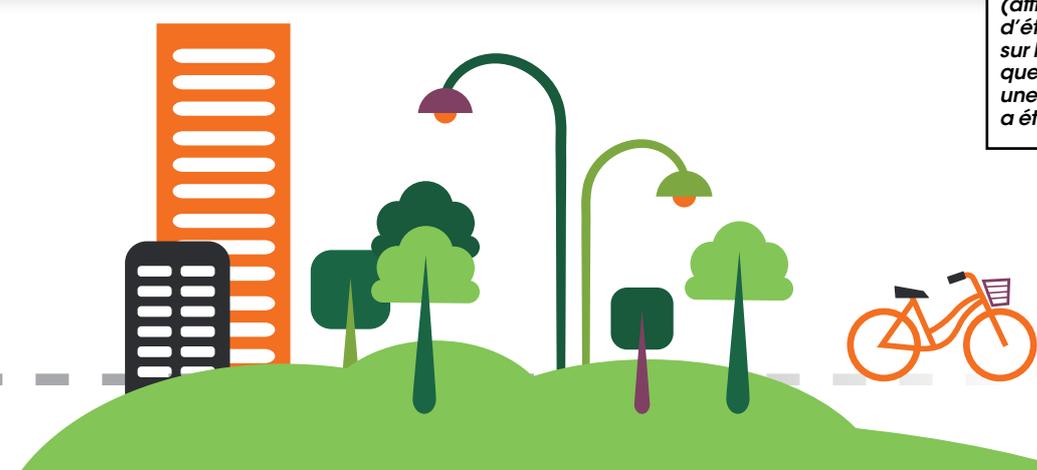
Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.

L'indicateur dédié à l'expertise. Il est calculé à partir des données chiffrées fournies dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

★ ★ ★

Les critères d'expertise agrègent des réponses à des questions opérationnelles. Ils fournissent une note (affichée en nombre d'étoiles) qui repose sur le nombre de questions auxquelles une réponse positive a été apportée.



3.1. La déclinaison de la dimension « Démarche et processus »

Démarche et processus : faire du projet autrement

1. Réaliser les projets répondant aux besoins de tous s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : DIAGNOSTIC

- 1) Quels sont les diagnostics réalisés relatifs au projet ?
- 2) Quand et par qui ont été réalisés les diagnostics (bureau d'études, DDT, agence d'urbanisme, CAUE...)?
- 3) Quels sont les caractéristiques du territoire mis en évidence par ces diagnostics?
- 4) Comment ces diagnostics ont-ils contribué à construire le projet ?

NOTION 2 : PROGRAMMATION

- 1) Quelles études de programmation ont été faites ?
- 2) En quoi votre programmation s'appuie-t-elle sur les diagnostics réalisés?
- 3) Comment prévoyez-vous de mettre à jour la programmation en fonction de l'évolution du contexte (marché immobilier, marché de bureau, contexte économique local...)?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITE DU DIAGNOSTIC

« QUALITE DU DIAGNOSTIC »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La diversité des thématiques diagnostiquées est-elle suffisante? («
- Le diagnostic a-t-il été fait dans un passé suffisamment proche pour être pertinent? («
- Les diagnostics ont-ils été réalisés par des acteurs pertinents pour la thématique donnée? («



CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA PERTINENCE DE LA PROGRAMMATION

« PERTINENCE DE LA PROGRAMMATION »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La programmation s'appuie-t-elle sur les diagnostics réalisés? («
- Retrouve-t-on la pluralité des thématiques traitées? («
- Y a-t-il une mise à jour prévue/ réalisée en fonction de l'évolution du contexte? («



2. Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PILOTAGE DE PROJET

- 1) Quelle est la composition et la présidence du COPIL ?
- 2) Quelle est la composition et la présidence du COTECH ?
- 3) Décrivez l'organisation de l'équipe projet : compétences, missions, date d'implication des intervenants (bureaux d'études, acteurs institutionnels)
- 4) Avez-vous mis en place une méthodologie de projet spécifique à l'EcoQuartier ?

NOTION 2 : ASSOCIATION DE LA POPULATION ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE / CONCERTATION

- 1) Quelles sont les modalités d'association de la population et de la société civile (de la concertation réglementaire à d'autres modalités) ?
- 2) Quelles populations ont été associées ?
- 3) A quelles phases du projet la population et les acteurs du territoire ont-ils été associés ?
- 4) Quel a été leur apport (technique, urbain, programmatique...) pour le projet d'aménagement ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA GOUVERNANCE DU PROJET

« QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE DU PROJET »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle mis en place un COPIL et un COTECH ? («)
- Les habitants sont-ils associés à la prise de décision ? («)
- Les décisions prises sont-elles partagées par les différentes instances ? («)

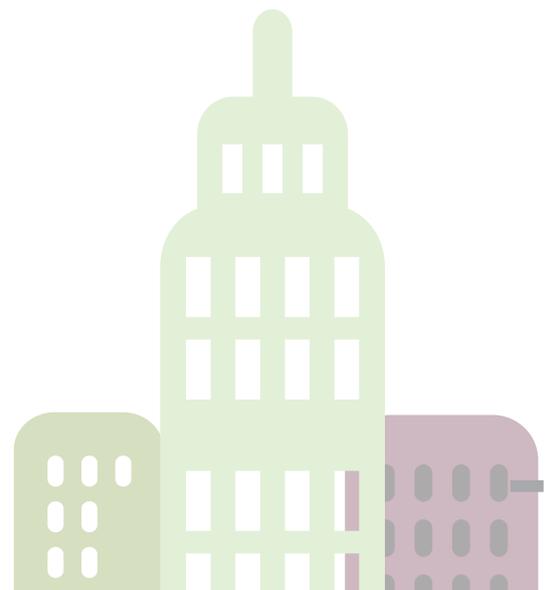


CRITÈRE D'EXPERTISE DE L'INNOVATION DE LA GOUVERNANCE

« INNOVATION DE LA GOUVERNANCE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle mis en place une méthodologie de projet spécifique à l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des supports de communication innovants ? («)
- La population est-elle mobilisée et impliquée de façon innovante dans le pilotage du projet ? («)



3. Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : FAISABILITE FINANCIERE

- 1) La faisabilité financière a-t-elle été étudiée en amont du projet et parallèlement aux études de programmation ?
- 2) Cette faisabilité financière a-t-elle été confrontée aux capacités de financement de la collectivité ?
- 3) Quel plan de financement a été retenu ?

NOTION 2 : APPROCHE EN COUT GLOBAL

- 1) Avez-vous mis en place une approche en coût global de l'opération d'aménagement ? (investissements, dépenses et recettes de fonctionnement, intégration des recettes fiscales, évolutivité des équipements et des espaces, chiffrage de la fin de vie du projet...)
- 2) Si oui, quel a été l'impact de cette approche sur les choix d'investissement ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE L'INVESTISSEMENT DE LA COLLECTIVITE

« PART ASSUMÉE PAR LA COLLECTIVITE DANS LE COUT D'INVESTISSEMENT » =

$$\frac{\text{Dépenses d'investissement de la collectivité au bilan d'aménagement en euros HT}}{\text{Total du bilan d'aménagement en euros HT}}$$



CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITE DE L'APPROCHE EN COUT GLOBAL

« QUALITE DE L'APPROCHE EN COUT GLOBAL »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Les coûts et recettes d'exploitation dans les équipements et les espaces publics sont-ils estimés? («)
- Ces estimations ont-elles été prises en compte dans les décisions d'investissement? («)
- Les recettes fiscales ont-elles été intégrées? («)



4. Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : GESTION « TECHNIQUE » DU QUARTIER

1) Quel travail a été réalisé avec les futurs gestionnaires des équipements publics et des services lors de la conception de l'EcoQuartier ? (gestionnaire des espaces verts, La Poste, ramassage des ordures, assainissement, fournitures et livraisons de marchandises et d'énergie...)

NOTION 2 : PRATIQUES DES USAGERS

1) Avez-vous réfléchi aux pratiques des différents usagers (habitants, travailleurs, visiteurs...) et à leur évolution ? Si oui, quelle en a été la prise en compte ?

2) Des modalités d'accompagnement au changement de comportement sont-elles prévues ou mises en œuvre pour les gestionnaires et les occupants ? Si oui, quelles sont elles ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE L'ANTICIPATION DE LA GESTION

« ANTICIPATION DE LA GESTION »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un travail a-t-il été réalisé avec les futurs gestionnaires des équipements publics et des services ? («
- Quelle a été la prise en compte de leurs retours ? («
- Des modalités d'accompagnement ou de formation sont-elles prévues pour les futurs gestionnaires ? («



CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA PRISE EN COMPTE DES USAGES

« PRISE EN COMPTE DES USAGES »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle formalisé sa réflexion sur les pratiques des usagers ? («
- Quelle en a été la prise en compte dans la programmation et la conception de l'EcoQuartier ? («
- La collectivité a-t-elle prévu des modalités d'accompagnement au changement de comportement ? («



5. Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : EVALUATION

- 1) Avez-vous mis en place une démarche d'évaluation continue des résultats formalisée ? Si oui, comment ?
- 2) Comment le point de vue des habitants est-il pris en compte dans l'évaluation ?

NOTION 2 : AMELIORATION CONTINUE

- 1) Existe-t-il un processus itératif et correctif du projet en fonction de l'évaluation continue du projet ?
- 2) Comment l'EcoQuartier fait-il levier vers une ville durable ? En quoi fait-il évoluer les pratiques locales (capitalisation, diffusion) ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE L'EXISTENCE ET DE LA QUALITE DES DEMARCHES D'EVALUATION ET D'AMELIORATION CONTINUES

« EXISTENCE ET QUALITE DES DEMARCHES D'EVALUATION ET D'AMELIORATION CONTINUES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Existe-t-il une démarche d'évaluation continue des résultats formalisée? («)
- Le point de vue des habitants est-il pris en compte dans l'évaluation? («)
- Existe-t-il un processus itératif et correctif du projet en fonction de l'évaluation continue du projet? («)



3.2. La déclinaison de la dimension « cadre de vie et usages »

Cadre de vie et usages : améliorer le quotidien

6. Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : ÉCONOMIE D'ESPACE / RENOUVELLEMENT URBAIN

- 1) Quelle politique foncière a été menée ces dix dernières années sur votre territoire et pour répondre à quels enjeux ?
- 2) Comment avez-vous choisi la localisation de votre EcoQuartier au regard des enjeux fonciers de votre territoire ?

NOTION 2 : OPTIMISATION DE L'ESPACE / DENSITÉ

- 1) Comment optimisez-vous la consommation d'espace au sein de votre EcoQuartier ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR D'ÉTALEMENT URBAIN

« % DE L'ÉCOQUARTIER EN EXTENSION URBAINE »

$$\frac{\text{Surface de l'ÉcoQuartier sur des espaces naturels et agricoles en ha}^{(1)}}{\text{Surface totale de l'ÉcoQuartier en ha}}$$

%

INDICATEUR DE DENSITÉ BRUTE

« NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE »

$$\frac{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier en ha}}$$

Lgts/ha

INDICATEUR DE DENSITÉ NETTE

« NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE (HORS VOIRIE ET ESPACES PUBLICS) »

$$\frac{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier hors voirie et espaces publics en ha}}$$

Lgts/ha



7. Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : MIXITÉ

- 1) Comment votre programmation de logement permet-elle une diversité dans les profils des habitants aux différentes échelles de la ville (quartier, îlot, immeuble) ?
- 2) Les prix des logements et leur localisation sont-ils adaptés aux capacités financières des profils des ménages ?

NOTION 2 : INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

- 1) Comment la qualité des espaces extérieurs et des logements permet-elle de concilier intimité et bien-vivre ensemble ?
- 2) Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales dans l'EcoQuartier (espaces mutualisés, équipements accessibles et répondant aux besoins de tous...) ?

NOTION 3 : SOLIDARITÉ

- 1) Comment le handicap et le vieillissement ont-ils été pris en compte de manière non discriminante dans le projet ?
- 2) Comment votre projet a-t-il permis la création de nouvelles dynamiques collectives (association, animation locale, accueil de nouveaux habitants, insertion...) ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE MIXITÉ SOCIALE

« % DE LOGEMENTS SOCIAUX »

$$\frac{\text{Nombre de logements locatifs sociaux dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

%

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

« QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il des espaces ou des équipements mutualisés dans l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des structures d'hébergement pour public spécifique (jeunes travailleurs, SDF...) dans l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des équipements associatifs dans l'EcoQuartier ? («)

★ ★ ★



8. Assurer un cadre de vie sain et sûr

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : NUISANCES ET POLLUTIONS

- 1) Comment votre EcoQuartier prend-il en compte l'état sanitaire du site, les nuisances identifiées (qualité de l'air, bruit, pollution des sols, champs électromagnétiques...) et comment contribue-t-il à les réduire ?
- 2) Comment votre quartier anticipe-t-il la production de nouvelles nuisances ou leur déplacement et améliore-t-il le confort des usagers ?

NOTION 2 : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ URBAINES

- 1) En quoi les espaces publics favorisent-ils le sentiment de sécurité (orientation, visibilité, animation urbaine...)?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS ET NUISANCES

CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS ET NUISANCES »

De « à « en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un diagnostic des nuisances et des pollutions a-t-il été réalisé ? («
- Avez-vous apporté des réponses concrètes pour préserver la santé de tous et réduire l'exposition aux pollutions et nuisances (matériaux sains, qualité de l'air intérieur, gestion des nuisances en phase chantier...) ? («
- Une enquête de satisfaction liée aux nuisances et aux pollutions a-t-elle été menée auprès des habitants et des usagers de votre EcoQuartier ? («



9. Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : INSERTION URBAINE ET PAYSAGÈRE

1) Comment l'EcoQuartier s'intègre-t-il dans son environnement urbain et naturel ?

NOTION 2 : COMPOSITION ET FORME URBAINE

1) Comment la composition et les formes urbaines permettent-elle de concilier la densité et la qualité de vie dans l'EcoQuartier ?

NOTION 3 : QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE

1) En quoi les modalités d'étude et des choix du projet permettent-elles d'assurer la qualité architecturale et urbaine ?

2) Quels sont les éléments forts des de vos choix architecturaux, urbains et de l'espace public ?

NOTION 4 : CRÉATIVITÉ

1) De quelle manière votre EcoQuartier promeut-il la création architecturale et urbaine ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR D'ESPACES VERTS

« NOMBRE DE M² D'ESPACES VERTS PUBLICS PAR HABITANT »

$$\frac{\text{M2 d'espaces verts publics}}{\text{Nombre d'habitants}}$$

m²/ha

INDICATEUR D'ESPACES PUBLICS

« NOMBRE DE M² D'ESPACES PUBLICS PAR HABITANT »

$$\frac{\text{M2 d'espaces publics hors espaces verts}}{\text{Nombre d'habitants}}$$

m²/ha

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITÉ ET DE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

CRITÈRE D'ÉPERTISE DE LA QUALITÉ ET DE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET URBAINE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'architecture de l'EcoQuartier est-elle de qualité?? («)
- L'architecture de l'EcoQuartier est-elle innovante? («)
- Les choix urbains de l'EcoQuartier sont-ils de qualité? («)



10. Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PATRIMOINE D'HIER ET DE DEMAIN

1) Comment le patrimoine et la mémoire du site sont-ils valorisés dans l'EcoQuartier (restauration, réhabilitation, mise en valeur...)?

NOTION 2 : IDENTITÉ ET MÉMOIRE

1) En quoi votre EcoQuartier contribue-t-il à l'identité et la culture locale ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE RÉHABILITATION

« % DE LA SURFACE DE PLANCHER RÉHABILITÉE OU RECONVERTIE PAR RAPPORT AUX SURFACES EXISTANTES »

$$\frac{M2 \text{ de surface existante réhabilitée ou reconvertie}}{M2 \text{ totaux de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$



CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE EXISTANT

« VALORISATION DU PATRIMOINE EXISTANT »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un inventaire du patrimoine historique a-t-il été effectué? («)
- Un inventaire du patrimoine naturel a-t-il été effectué? («)
- Y a-t-il eu un travail de recherche particulier ou l'intervention d'un professionnel spécifique sur l'ambiance et l'aménagement des espaces identifiés par les inventaires? («)



3.3. La déclinaison de la dimension « Développement territorial »

Développement territorial : dynamiser le territoire

11. Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : DYNAMISME DU TISSU ÉCONOMIQUE EXISTANT

1) Comment l'EcoQuartier participe-t-il au dynamisme économique du territoire ? (développement de l'offre de bureaux, de locaux, de logements appropriés à la population active, marketing territorial, création ou maintien d'emplois...)

NOTION 2 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE

1) Comment l'EcoQuartier permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire (clauses d'insertion, coopératives, économie créative...)?

2) Comment l'EcoQuartier s'articule-t-il avec d'éventuels dispositifs existants sur le secteur ? (emplois aidés, zones franches...)

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

« PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'EcoQuartier participe-t-il au dynamisme économique du territoire ? («
- L'EcoQuartier permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire? («
- L'EcoQuartier s'articule-t-il avec d'éventuels dispositifs existants sur le secteur ? («



12. Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

- 1) Quelles sont les fonctions urbaines de l'ÉcoQuartier ?
- 2) Les fonctions proposées dans l'ÉcoQuartier sont-elles complémentaires de celles du territoire, au service des habitants et usagers actuels et futurs ?

NOTION 2 : ACCÈS AUX SERVICES ET AUX EMPLOIS

- 1) Les différentes fonctions (à l'intérieur ou à proximité) ainsi que les zones d'emploi sont-elles facilement accessibles en TC ou modes actifs ?

NOTION 3 : VIE DE QUARTIER

- 1) En quoi la mixité programmatique du projet permet-elle une animation des espaces publics ? (établissements recevant du public, commerces en rez de chaussée, animation adaptée à toutes heures...)

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : BUREAUX

« POURCENTAGE DE SURFACE DE BUREAUX »

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher des bureaux}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : SERVICES ET COMMERCES

« POURCENTAGE DE SURFACE DE SERVICES ET COMMERCES » =

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher des services et commerces}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : AUTRES ACTIVITÉS

« POURCENTAGE DE SURFACE D'AUTRES ACTIVITÉS »

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher d'autres activités}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

CRITÈRE D'EXPERTISE D'ACCESSIBILITÉ AUX FONCTIONS FONDAMENTALES

« ACCESSIBILITÉ AUX FONCTIONS FONDAMENTALES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La majorité des logements se situent à moins de 2 km des fonctions fondamentales («
- La majorité des logements se situent à moins de 1 km des fonctions fondamentales («
- La majorité des logements se situent à moins de 500 m des fonctions fondamentales («

★ ★ ★

13. Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer filières locales et circuits courts

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : ÉCONOMIE DES MATERIAUX ET DES RESSOURCES

1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) permettent-elles de limiter la consommation de matériaux et de ressources ? (réduction des terrassements, réemploi des matériaux sur place, procédés constructifs allégés)

NOTION 2 : RESSOURCES LOCALES

1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) favorisent-elles la mobilisation de ressources locales (matériaux et savoir-faire) et les circuits courts ?
2) Quels outils ont-été utilisés pour évaluer les matériaux mis en place et pourquoi ? (FDES, ACV, bilan carbone, énergie grise...)

NOTION 3 : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

1) Comment l'EcoQuartier favorise-t-il des modes de production et de consommation locaux ? (jardins, agriculture urbaine, artisanat, AMAP)
2) En quoi les équipements prévus dans l'EcoQuartier s'inscrivent-ils dans la valorisation de filières locales ? (filière bois et chaudière collective, etc.)

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

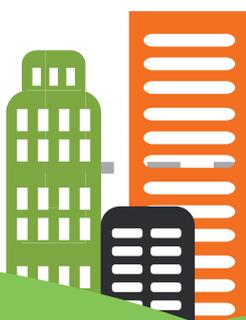
LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA PROMOTION DES RESSOURCES ET DES FILIÈRES LOCALES

« PROMOTION DES RESSOURCES ET DES FILIÈRES LOCALES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il une surface dédiée à la production locale dans l'EcoQuartier ? («)
- Existe-t-il des initiatives ou des choix programmatiques visant à favoriser la production locale ? («)
- Des matériaux locaux ont-ils été utilisés pour la conception de l'EcoQuartier ? («)



14. Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : VILLES DES PETITS PAS (MODES ACTIFS)

1) En quoi l'aménagement du quartier favorise-t-il les déplacements en modes actifs (piétons, vélos, patinettes...) au sein du quartier et vers les quartiers adjacents ?

NOTION 2 : ACCÈS À UN TRANSPORT COLLECTIF EFFICACE

1) En quoi l'offre en transports collectifs, les services à la mobilité et les dispositifs d'information favorisent-ils un usage alternatif à la voiture individuelle (tracés, cadencement, amplitude horaire, correspondances, intermodalité, temps d'attente...) ?

NOTION 3 : PLACE DE LA VOITURE

- 1) En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses et la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?
- 2) La politique en terme de stationnement est-elle ambitieuse et compensée par des dispositifs alternatifs ? (réduction du stationnement en surface, mutualisation d'espaces, places de stationnement regroupées, mutualisées, réversibles, à durée limitée, parking-relais, stationnements vélos, cheminements...)
- 3) Quels dispositifs et services à la mobilité ont été mis en place pour inciter et sensibiliser la population à adopter des pratiques d'écomobilité ? (plateforme de covoiturage, auto-partage, centrale de mobilité...)

NOTION 4 : LIVRAISONS / SERVICES URBAINS

1) Comment sont optimisés la gestion des marchandises et le ramassage des ordures (répurgation) ? (plateforme, centre de distribution, gestion des déchets...)

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE STATIONNEMENT

« NOMBRE DE PLACES PAR LOGEMENT »

$$\frac{\text{Nombre de places de stationnement affectées au logement dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Places/Lgts

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITÉ DES CIRCULATIONS DOUCES

« QUALITÉ DES CIRCULATIONS DOUCES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'EcoQuartier comporte-t-il des mesures favorisant la régulation des vitesses des véhicules motorisés ? («)
- L'aménagement de l'EcoQuartier permet-il les déplacements en modes actifs (piétons, vélos, patinettes, ...) ? («)
- Y a-t-il des aménagements spécifiques encourageant la circulation douce (ex. garages à vélo...) ? («)



INDICATEUR DE DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

« POURCENTAGE DE LOGEMENTS À PROXIMITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN »

$$\frac{\text{Nombre de logement à moins de 500 m d'un arrêt de transport en commun}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

%

15. Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : RÉSEAU

1) En quoi l'EcoQuartier a-t-il réuni les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit (règlement de voirie adapté, réserve de fourreaux, Cahier des Charges de Cession de Terrain...)?

NOTION 2 : SERVICES

- 1) Comment l'EcoQuartier favorise-t-il le développement des services innovants (en ligne) ?
 2) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à la limitation des déplacements domicile-travail ? (local pour télétravail, services mutualisés, TIC...)

NOTION 3 : USAGES

1) Comment l'EcoQuartier fait-il la promotion des usages collectifs du numérique et en favorise-t-il l'accès à tous ? (smart grid, plate-forme d'échange ou de partage)

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE CONNECTIVITÉ

« POURCENTAGE DE LOGEMENTS RACCORDÉS À INTERNET HAUT DÉBIT »

$$\frac{\text{Nombre de logements et équivalents logements raccordés à un débit internet au moins égal à 30 Mb/s}}{\text{Nombre de logements dans l'EcoQuartier}}$$

%



3.4. La déclinaison de la dimension « Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques »

Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques : répondre à l'urgence climatique et environnementale

16. Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PRÉVENTION DES RISQUES

- 1) Comment le choix de localisation de l'EcoQuartier intègre-t-il les enjeux identifiés en matière de risques naturels ou technologiques (prise en compte des PPR, atlas...) ?
- 2) Comment la programmation et la conception de l'EcoQuartier ont-elles pris en compte les différentes prescriptions liées aux risques ou proposé des solutions adaptées ? (prescriptions des PPR, densité, occupation du sol, stationnement, espaces publics, dispositions constructives, surélévation, chaînage en zone sismique...)
- 3) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus vaste (réduction du ruissellement, dépollution, bassins d'orage, installations de stockage provisoire, toiture réservoir...) ?

NOTION 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 1) Comment les contraintes liées au changement climatique ont-elles été intégrées dans la conception du quartier, des bâtiments et des espaces publics (principes bioclimatiques, adaptabilité, confort d'été, îlot de chaleur, espaces verts adaptés...) ?
- 2) Existe-t-il des dispositifs de sensibilisation de la population ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

CRITÈRE D'EXPERTISE DE L'ANTICIPATION ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

« ANTICIPATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Existe-t-il un PCET (ou un document équivalent) sur le territoire intégrant un volet relatif à l'adaptation au changement climatique ? («)
- Y a-t-il eu des simulations dynamiques de température de confort au regard des différentes hypothèses de changement climatique ? («)
- Les contraintes liées au changement climatique ont-elles été intégrées dans la conception du quartier, des bâtiments et des espaces publics ? («)



17. Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ

1) Comment les ressources et contraintes identifiées en matière énergétique ont-elles été intégrées dans la programmation et la conception (principes bioclimatiques déclinés selon les échelles, intégration à une filière, réhabilitation thermique, choix des matériaux...)?

NOTION 2 : FILIÈRES DE PRODUCTION D'ENR OU DE RÉCUPÉRATION

1) Quels dispositifs de production d'EnR et d'énergies de récupération ont été mis en place à l'échelle du quartier ou des bâtiments ?

NOTION 3 : ÉVALUATION DES CONSOMMATIONS ET SENSIBILISATION

1) Un suivi des consommations a-t-il été mis en place à toutes les échelles ?

2) Quels dispositifs de sensibilisation sur les enjeux énergétiques et les comportements vertueux ont été mis en place auprès des habitants ou usagers ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE SOBRIÉTÉ

« MOYENNE DE CONSOMMATION DANS L'ECOQUARTIER (EN KWH PAR M² PAR AN) »

$$\frac{\text{Consommation totale de l'ÉcoQuartier par an}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher}}$$

kWh/m²/an

INDICATEUR DE FILIÈRES ENR ÉLECTRICITÉ

« % D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR ENR »

$$\frac{\text{Production d'électricité à partir d'EnR installées dans l'EcoQuartier}^{(1)}}{\text{Consommation d'électricité annuelle totale de l'ÉcoQuartier}}$$

%

INDICATEUR DE FILIÈRES ENR CHALEUR

« % DE CHALEUR PRODUITE PAR ENR »

$$\frac{\text{Production de chaleur à partir d'EnR installées dans l'EQ}^{(2)}}{\text{Consommation de chaleur annuelle totale de l'ÉcoQuartier}}$$

%



18. Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : LIMITATION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

1) Quels sont les dispositifs mis en place dans l'ÉcoQuartier pour limiter la production des déchets ?

NOTION 2 : VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DE CHANTIER

- 1) Comment les acteurs de l'ÉcoQuartier ont-ils mis en place une démarche vertueuse en rapport avec les déchets de chantier (optimisation des terrassements, filières, Charte chantier vert...)?
- 2) Comment l'ÉcoQuartier intègre-t-il ou participe-t-il au développement des filières de valorisation des déchets (sous forme de matériaux, énergétique ou autre) sur le territoire ?
- 3) Comment l'ÉcoQuartier facilite-t-il le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers et d'activités ?

NOTION 3 : SENSIBILISATION ET TRI

- 1) Quelle politique de sensibilisation à la gestion des déchets a été menée à l'échelle du quartier ou de manière plus vaste ?
- 2) Avez-vous mis en place une évaluation de la gestion des déchets (compréhension des pratiques des ménages, satisfaction et nuisances liées à la collecte, pistes d'amélioration des filières de tri) ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE RECYCLAGE

« % DE LOGEMENTS À MOINS DE 200 MÈTRES D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE »

$$\frac{\text{Nombre de logement à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire}}{\text{Nombre de logements de l'ÉcoQuartier}}$$



CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITÉ DU TRAITEMENT LOCAL ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

« TRAITEMENT LOCAL ET VALORISATION DES DÉCHETS »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Les terres de terrassement ont-elles été réutilisées sur place ou dans un rayon d'1 km ? («)
- Les déchets de chantiers ont-ils été valorisés ? («)
- La collectivité a-t-elle signé une Charte « chantier vert » ou « chantier propre » ? («)



19. Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

1) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à la réduction de la consommation en eau, en particulier potable, des habitants, des activités et de la collectivité (équipements, sensibilisation, gestion des eaux grises...)?

NOTION 2 : GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES ET USÉES

1) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées au vu de la nature des sols et des caractéristiques du bassin versant (infiltration à la parcelle, gestion des rejets, réseau de surface, traitement des espaces publics...)?

2) En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils une composante de l'espace public et du cadre de vie?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR D'IMPERMÉABILISATION

« % DE SURFACES IMPERMÉABILISÉES »

$$\frac{\text{M2 de surfaces imperméabilisées}}{\text{M2 de surface de l'ÉcoQuartier}}$$

%

CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITÉ DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

« QUALITÉ DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'EcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux pluviales ? («)
- L'EcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux usées ? («)
- Les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils une composante de l'espace public et du cadre de vie ? («)



20. Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : BIODIVERSITÉ

- 1) Comment les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux ont-ils été identifiés (inventaire, intervention d'acteurs spécialisés...)?
- 2) Comment l'EcoQuartier prend-il en compte la biodiversité et les milieux dans sa localisation et ses grandes orientations programmatiques ? (trame verte et bleue, espèces protégées...)

NOTION 2 : GESTION ET USAGE DES ESPACES VERTS

- 1) En quoi la conception et les usages prévus des espaces verts favorisent-ils la biodiversité (prescriptions techniques, recommandations y compris sur les espaces privés, habitats spécifiques à la petite faune locale, nichoirs, ruches...)?
- 2) En phase chantier, quelles stratégies permettant de mieux prendre en compte la nature en ville ont été mises en place (sensibilisation des entreprises, protection d'espèces, jardins éphémères, dispositifs anti-dérangement...)?
- 3) En quoi la gestion des espaces verts publics mise en place sur l'EcoQuartier favorise-t-elle une approche écologique du mode de gestion sur la collectivité ?

APPUI À L'EXPERTISE (À TITRE INDICATIF)

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'EXPERTISE

INDICATEUR DE SURFACES VÉGÉTALISÉES

« % DE SURFACES VÉGÉTALISÉES (DONT TOITURES) »

$$\frac{\text{Surface des espaces végétalisés (dont la toiture)}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier en m}^2}$$



CRITÈRE D'EXPERTISE DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

« QUALITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un inventaire spécifique de la biodiversité de l'EcoQuartier a-t-il été réalisé ? («)
- Un spécialiste de la biodiversité a-t-il été associé en phase de conception de l'EcoQuartier ? («)
- Des habitats spécifiques (ruches, hôtels à insectes...) sont-ils mis en place ? («)



L'expertise

Le dossier de labellisation va permettre aux experts d'émettre un avis fondé sur les éléments qualitatifs apportés dans les réponses aux 20 engagements et objectivé par l'analyse de la grille de lecture du projet qui figure pour mémoire en page suivante (20 critères d'expertise et 20 indicateurs chiffrés). Cette grille est proposée aux experts à titre indicatif pour les aider dans leur analyse.

Etape 2 : Engagement dans la labellisation

- La triple expertise du dossier juge de l'ambition des objectifs proposés.
- Le chantier a débuté.
- L'engagement dans la labellisation est proposé par une Commission Régionale et validé par la Commission Nationale.

L'engagement dans la labellisation donne à l'EcoQuartier le droit d'utiliser le logo « Engagé dans la labellisation EcoQuartier ».

Etape 3 : Obtention du label

- La triple expertise du dossier juge des résultats et moyens mis en oeuvre pour les atteindre.
- Le projet doit être livré (en intégralité ou par tranche pour les projets d'envergure)
- Le Label est proposé par la Commission Régionale et validé par la Commission Nationale.

L'opération peut utiliser le logo « Label National EcoQuartier ».



Les 20 critères d'expertise et les 20 indicateurs

Ce support est proposé à titre indicatif aux experts. Son utilisation n'est pas obligatoire.

1	<p>Qualité du diagnostic</p> <p>Pertinence de la programmation</p>	<p>6</p> <p>Étalement urbain : % de l'EcoQuartier en extension urbain</p> <p>Densité brute : nombre de logements par ha</p> <p>Densité nette : nb logt/ha (hors voirie et espaces publics)</p>	<p>11</p> <p>Participation au développement économique local</p>	<p>16</p> <p>Anticipation et adaptation au changement climatique</p>
2	<p>Qualité de la gouvernance de projet</p> <p>Innovation dans le pilotage du projet</p>	<p>7</p> <p>Mixité sociale : % de logements sociaux dans l'EcoQuartier</p> <p>Qualité des équipements liés à la solidarité et au bien-vivre ensemble</p>	<p>12</p> <p>Mixité fonctionnelle (x3) : % surface bureaux % surface services et commerces % surface autres activités</p> <p>Accessibilité aux fonctions fondamentales</p>	<p>17</p> <p>Sobriété : moyenne de consommation des bâtiments dans l'EcoQuartier kWh/m²/an</p> <p>Filière EnR électricité : % d'électricité produite par EnR</p> <p>Filière EnR chaleur : % de chaleur produite EnR</p>
3	<p>Investissement de la collectivité : Part assumée par la collectivité dans le coût d'investissement</p> <p>Qualité de l'approche en coût global</p>	<p>8</p> <p>Capacité à prendre en compte les pollutions et nuisances</p>	<p>13</p> <p>Promotion des ressources et des filières locales</p>	<p>18</p> <p>Recyclage : % de logements à moins de 200 m d'un point d'apport volontaire</p> <p>Qualité du traitement local et de la valorisation des déchets</p>
4	<p>Anticipation de la gestion</p> <p>Prise en compte des usages</p>	<p>9</p> <p>Espaces verts : m² d'espaces verts publics/habitant</p> <p>Espaces publics : m² d'espaces publics (hors espaces verts)/habitant</p> <p>Qualité de la création architecturale et urbaine</p>	<p>14</p> <p>Stationnement : nombre de places par logement</p> <p>Qualité des circulations douces</p> <p>Desserte : % de la surface de l'EcoQuartier ayant accès au TC</p>	<p>19</p> <p>Imperméabilisation : % de surfaces imperméabilisées</p> <p>Qualité de la gestion intégrée de l'eau</p>
5	<p>Qualité des démarches d'évaluation et d'amélioration continues</p>	<p>10</p> <p>Réhabilitation : % de la surface de plancher réhabilitée ou reconvertie par rapport aux surfaces existantes</p> <p>Valorisation du patrimoine existant</p>	<p>15</p> <p>Connectivité : % de logements (ou équivalent logement) ayant un accès à internet d'au moins 30Mb/s</p>	<p>20</p> <p>Surfaces végétalisées : % de la surface dédiée aux espaces végétalisés (dont toitures)</p> <p>Qualité de la prise en compte de la biodiversité</p>



Après le label : l'évaluation de l'opération

Garantir la qualité des opérations labellisées EcoQuartier

Un des fondements du label EcoQuartier est de garantir la qualité des opérations distinguées par le ministère, quels soient leurs caractéristiques et leurs contextes territoriaux.

C'est pourquoi le ministère a lancé l'élaboration d'une méthode nationale d'évaluation des EcoQuartiers labellisés. Cette méthode est en cours de construction, pour cela le ministère travaille avec le CEREMA, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et le Comité Scientifique EcoQuartier.

La méthode nationale d'évaluation permettra d'évaluer l'ensemble des engagements du référentiel EcoQuartier, avec un double enjeu d'évaluation locale et de capitalisation nationale.

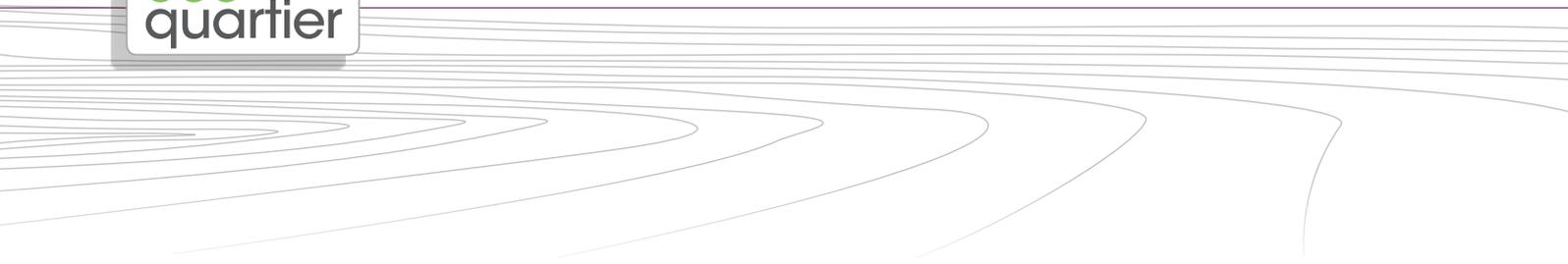
Une méthode nationale d'évaluation intégrée, destinée en priorité aux collectivités

L'objectif de cette méthode d'évaluation nationale intégrée et partagée est de :

- permettre aux collectivités de mesurer l'atteinte des objectifs qu'elles s'étaient fixées (autoévaluation)
- donner des outils à l'administration pour tenter de mesurer l'impact des EcoQuartiers sur les politiques publiques qu'elle promet dans le cadre de son engagement sur la ville durable (capitalisation, alimentation d'un observatoire national).

Un engagement volontaire des collectivités

Les porteurs de projet qui obtiendront le label EcoQuartier en 2015 s'engageront à mettre en œuvre une démarche d'évaluation volontaire, accompagnée par leurs correspondants locaux habituels, selon la méthode nationale élaborée par le ministère et ses partenaires.



Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez adresser vos questions à
concours.ecoquartier@developpement-durable.gouv.fr

Conception et réalisation :
CITIZENPRESS
48, rue Vivienne, 75002 Paris.
www.citizen-press.fr

Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Tour Sequoia
92 055 La Défense cedex



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ